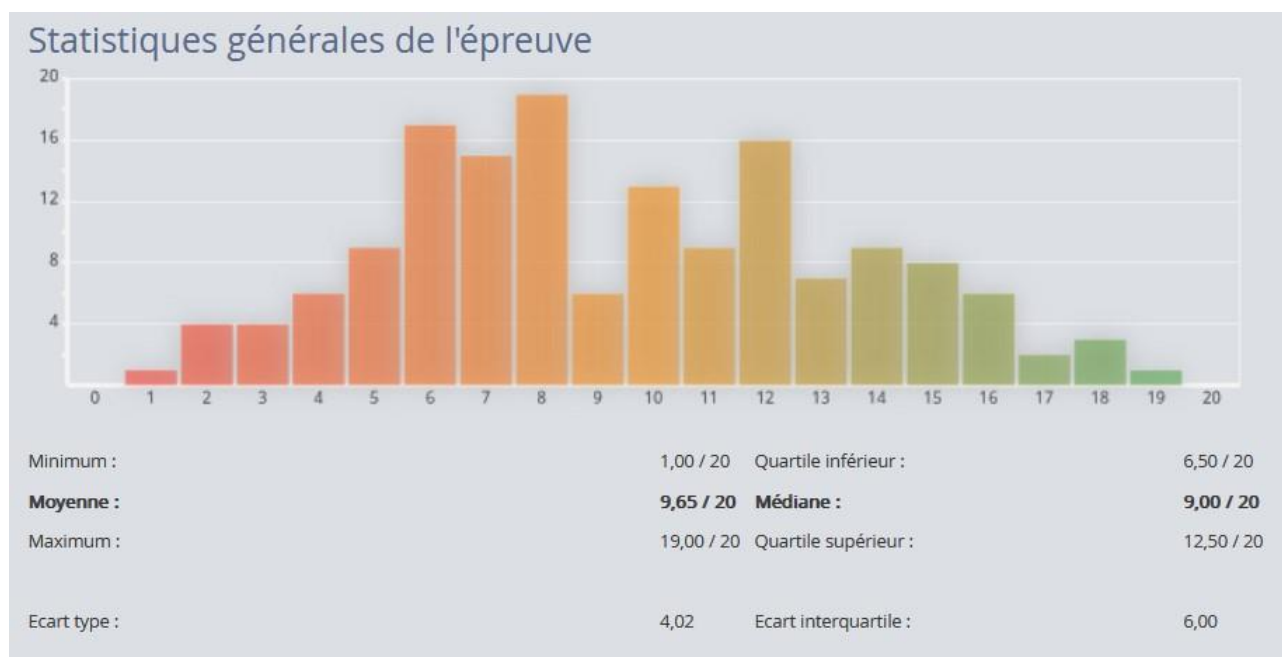


CPGE-TB- SESSION 2024 - ÉPREUVE ÉCRITE D'ANGLAIS



Épreuve modifiée

Cette session était la première de l'épreuve sous sa nouvelle forme et le jury a abordé la correction dans un esprit de bienveillance, bien conscient du fait que les candidats n'avaient pas pu bénéficier de toute l'information généralement disponible lorsque davantage de recul est possible. Les remarques qui suivent se veulent positives et ont pour but de guider les candidats à venir dans leur préparation, sans toutefois être trop prescriptives afin de laisser la possibilité à d'autres solutions pertinentes de traitement des exercices d'être expérimentées, notamment dans le cas où à l'avenir la relation entre les textes soumis à l'étude différerait de celle qu'on pouvait souligner cette année.

I. Présentation de l'épreuve

D'un découpage en trois parties l'épreuve d'anglais passe à seulement deux.

1. Première partie

Le thème journalistique a disparu et le texte unique sur lequel portait une question destinée à en tester la compréhension a laissé la place à un ensemble de deux articles répondant aux critères suivants :

- d'une longueur cumulée comprise entre 900 et 1000 mots ;
- ayant un ancrage clair dans l'aire linguistique et culturelle anglophone ;
- pouvant toucher des domaines variés et exprimer un ou plusieurs points de vue.

Précision de taille : L'un des deux articles est tiré de la presse française et doit « [représenter] entre 25 % et 40 % du nombre total de mots des deux articles. »

En d'autres termes, les candidats ont à traiter un texte en français de 250 à 400 mots environ et un texte en anglais de 600 à 750 mots. La première partie de l'épreuve consiste en une question destinée à tester la compréhension des deux articles de presse, avec cette année une réponse attendue en 200 mots environ (tolérance de +/- 10 %).

Il est précisé que la réponse à la question doit être produite « *in your own words* », ce qui revient à dire que si l'exercice de traduction pure que représentait le thème a disparu, le candidat doit toujours démontrer sa capacité à rapporter dans un anglais correct des informations tirées d'un document rédigé en français.

2. Deuxième partie

Cette partie de l'épreuve n'a pas changé de nature, elle consiste en « une question de production écrite destinée à évaluer la capacité d'argumentation du candidat dans un anglais fluide et clair. » La nouveauté tient au fait que désormais le candidat se voit donner le choix entre deux questions, dont l'une « peut être en lien avec la thématique des articles supports de la question de compréhension », formulation signifiant : 1- que ce possible lien n'est pas une obligation absolue, et 2- que dans ce cas l'autre question ne sera pas en lien avec la thématique des articles.

La longueur de la réponse attendue était cette année comprise entre 200 et 250 mots.

3. Notation

Chacune des deux parties de l'épreuve compte pour 10 points sur 20 et, comme précédemment, l'évaluation reflétera le fait que l'épreuve n'a pas pour fonction d'évaluer le niveau linguistique des candidats dans l'absolu, mais de les classer dans le cadre d'un concours, les notes obtenues ne comptant que pour l'admission.

II. Commentaire sur l'épreuve 2024

1. Question de compréhension

Les deux textes soumis à l'étude cette année traitaient du système de santé américain, et plus précisément de la situation de « big pharma », comme sont couramment désignés les grands groupes de l'industrie pharmaceutique. Le premier avait pour titre « *Who profits most from America's baffling health-care system? Hint: it isn't big pharma* » et avait été publié dans *The Economist* le 8 octobre 2023 ; le second, intitulé « Big Pharma veut sauver son modèle florissant face à Joe Biden », était paru dans *Le Monde* exactement un mois plus tôt, le 8 septembre 2023. La question posée était la suivante : « *According to the authors of the two texts, what threats does "big pharma" have to face today? Answer the question in your own words.* »

La nouveauté de la question de compréhension tient au fait qu'elle porte désormais sur deux textes au lieu d'un, et que l'un des deux est en français. De ce fait, à la tâche traditionnelle consistant à extraire et reformuler en anglais de l'information contenue dans un texte écrit dans cette même langue s'ajoute aujourd'hui celle de devoir pratiquer la même activité avec la difficulté supplémentaire que peut présenter la retranscription en anglais d'information sélectionnée dans un texte en langue française. En effet, même si la consigne a toujours précisé « *in your own words* », certains termes présents dans le texte anglais pouvaient/peuvent être réutilisés en cas d'incapacité à en trouver d'équivalents, ce qui n'est pas possible à partir d'un texte en français. Cette difficulté nouvelle a — comme il était attendu qu'elle le fasse — pénalisé les candidats les moins bien armés en termes de ressources lexicales, critère pertinent lorsqu'il s'agit d'évaluer des compétences linguistiques et sur lequel nous reviendrons.

Faire porter la question sur deux textes au lieu d'un seul présente également une autre caractéristique : il peut être intéressant de comparer la façon dont ils abordent leur thématique commune. Si cette année les textes retenus font qu'au final une telle démarche n'était pas particulièrement pertinente, il ne faudra pas manquer de systématiquement l'envisager : Il est tout à fait possible que lors des sessions suivantes les textes présentent dans leur approche du sujet une forme de différence, de tension ou au contraire de similitude particulièrement remarquable, et le cas échéant celle-ci devrait alors absolument être soulignée par les candidats dans leur réponse à la question, surtout si ladite question invite explicitement à le faire en interrogeant non seulement le contenu des articles mais également la façon dont il est rapporté par les deux textes.

Le candidat doit donc dans un premier temps lire la question qui lui est soumise avec attention, sa formulation n'est pas le fruit du hasard et doit absolument être prise en considération. En effet, dans la mesure où il faut produire un travail beaucoup plus court que les deux textes sources (environ ¼ du total), la tâche de sélection de l'information à restituer est fondamentale, il ne s'agit pas de redire *tout* ce que disent les textes, et cette sélection doit être guidée par la question posée.

Ensuite, l'objectif qui doit guider le travail est de sélectionner/restituer les informations qui seraient nécessaires à un interlocuteur n'ayant pas connaissance des documents pour lui permettre de répondre lui-même de façon claire et complète à la question posée. Dans cette perspective, l'organisation de l'information lors de sa restitution est déterminante, et le respect des rapports chronologiques ou de causalité entre les événements rapportés est très important.

Cette année, les copies offrant des réponses de bonne qualité suivaient ces principes en ne se contentant pas de la simple énumération dans le désordre et sans hiérarchisation d'informations contenues dans les textes mais en commençant par privilégier celles relatives à big pharma, sujet de la question posée, au détriment d'autres faits négligeables au regard de cette question.

Dernier point, mais d'importance lui aussi : au moins mentionner les articles, « sources » de l'écrit produit, paraît une précision indispensable dans un monde où la question de la fiabilité de l'information et de la nécessité de pouvoir la vérifier se pose de manière parfois dramatique. Cette compétence s'acquiert normalement dès le collège dans le cadre de l'EMI. Renvoyer aux textes par des expressions comme « the first article/the second article » ou « the French article/the English article » n'est pas suffisant pour permettre à un virtuel lecteur de savoir d'où provient l'information. Les identifier uniquement par le nom de leurs auteurs non plus. Ne pas même mentionner l'existence des sources pose véritablement problème.

2. Question d'expression

Les candidats avaient le choix entre deux questions.

Première question d'expression

Elle était en lien avec la thématique commune aux deux textes : « *Do you think healthcare should be free for everybody? Support your answer with relevant examples.* »

À la lecture des copies trois remarques générales s'imposent, qu'il faut, dans une optique de transférabilité aux sujets à venir, considérer comme des principes intéressants à respecter :

Principe 1 : Toute reformulation de la question posée doit se faire — si toutefois elle est nécessaire — avec la plus grande prudence.

Nombre de candidats se croient obligés, à la fin d'une brève introduction, de poser à nouveau la question (ou plus exactement *une* question), et parfois en des termes très différents qui en font, au final, une *autre* question, comme « *What are the positive and negative aspects of free healthcare?* » Cette reformulation est loin d'être la pire, tant il est évident que cette interrogation sous-tend immanquablement la réflexion de qui veut répondre à la question véritablement posée. En revanche, la substituer totalement à la question d'origine pose problème dans la mesure où dans ce cas l'interrogation perd sa dimension problématique, argumentative, dialectique, pour devenir une demande d'information attendant une réponse purement descriptive.

Au-delà des énormes fautes de langue qu'elles contiennent (cf. *infra* : 3. Langue ; Grammaire), remplacer « *Do you think healthcare should be free for everybody?* » par des questions comme « *This is why we can ask a question on the necessity of healthcare.** » ou « *People should be equal in front of healthcare?** » engage le candidat sur une mauvaise voie : Le problème ne tient pas à la pertinence propre de ces questions de substitution mais au fait que répondre correctement à celles-ci revenait à ne pas répondre à la seule à avoir été effectivement posée. Ajoutons qu'en l'occurrence cette dernière, clairement énoncée, véritable problématique en elle-même, ne nécessitait pas de reformulation particulière.

Principe 2 : La question demande à être analysée dans toute sa portée.

L'argumentation n'est recevable que si elle porte sur la question posée dans son ensemble. Ainsi pour cette année on a déjà mentionné les dangers d'une reformulation trop rapide qui reviendrait à éliminer le mot « *should* », mais la question comportait une autre expression clé qui a trop souvent été négligée : « *for*

everybody ». Le point en discussion n'était pas de savoir si les soins de santé devaient être gratuits ou non, mais gratuits ou non *pour tous*. Le négliger revenait à ne pas complètement traiter le sujet, quand bien le saisir offrait au contraire d'intéressantes possibilités d'organisation du travail. À retenir, donc : Même pour fermée qu'elle soit comme cette année, la question posée doit mener à une argumentation et demande donc à être considérée dans ses principaux enjeux. Aussi, quelles que soient les réponses possibles elle présente un certain caractère de complexité — ici elle implique de s'interroger sur des choix de société importants — qu'il faut commencer par cerner car c'est précisément pour sa dimension dialectique que cette question a été retenue.

Le but ensuite pour le candidat n'est pas de trouver l'exemple irréfutable qui permettrait d'y répondre de manière définitive, mais de démontrer sa capacité à *argumenter* et, pour rappel, les dictionnaires décrivent un argument comme « un raisonnement, une preuve ». Concrètement, cela signifie que les éléments apportés doivent être discutés, évalués et non assésés sans discernement. Il est conseillé de commencer par faire le point sur ses connaissances, et un bon point de départ ici pouvait être le coût de la santé pour les usagers du système, en France, en Grande-Bretagne ou aux États-Unis en fonction de ses connaissances et de ce qu'on pouvait réutiliser des textes, la question posée ne portant pas explicitement sur un pays en particulier.

Principe 3 : La réponse proprement dite à la question posée doit rester la partie principale de cet exercice d'expression.

Si des exemples sont demandés, il est tout aussi explicitement demandé qu'ils appuient/soutiennent la réponse (« *support your answer* »), pas qu'ils en tiennent lieu. Vingt lignes se contentant de *décrire* les prix de différents traitements ou les conséquences de prix élevés sur la vie des gens, ou au contraire les conséquences de la gratuité des soins dans la société ne forment pas une *réponse* à la question posée. Il faut aller au bout de son raisonnement et l'expliquer. Ajoutons que les exemples donnés sont parfois mal informés, pour ne pas dire fantaisistes : les soins sont réputés chers aux États-Unis mais 30 millions de dollars pour un accouchement aurait dû paraître un coût un peu élevé tout de même. La question en elle-même est un prétexte et les candidats ne sont pas jugés sur leur opinion sur le fond, l'exercice étant d'ailleurs désigné comme un exercice « d'expression » ayant pour objectif affiché d'« évaluer la capacité d'argumentation ». En d'autres termes, le candidat a parfaitement le droit d'être pour ou contre la gratuité universelle des soins de santé, en revanche, sa réponse doit être argumentée.

Deuxième question d'expression

La question 2 n'était pas en lien avec la thématique des textes : « *“Any woman who understands the problems of running a home will be nearer to understanding the problems of running a country.” To what extent do you think Margaret Thatcher could still make such a statement today? Illustrate your answer with examples.* »

Elle a été très minoritairement choisie, la question 1 lui ayant été largement préférée. Elle offrait pourtant aux candidats possédant des connaissances sur la société et la politique britanniques, et en particulier sur l'importance qu'a eue le passage au 10 Downing Street de Margaret Thatcher, une bonne opportunité de répondre de manière satisfaisante. La question permettait d'établir un lien entre la personnalité et les orientations politiques très clivantes de cette Première ministre ultra-libérale des années 80 et des problématiques de genre très actuelles. L'ambiguïté de « *could* » aurait même permis de souligner que oui, Margaret Thatcher aurait certainement été *capable* de tenir de tels propos aujourd'hui, mais qu'elle n'aurait pas *pu* le faire sans qu'on lui reproche leur dimension ouvertement sexiste. Un candidat sensible à ces questions pouvait, *a minima*, traiter la question sous ce seul angle, même si une bonne connaissance du monde anglophone sera toujours un atout dans une épreuve d'anglais.

Quoi qu'il en soit, il est intéressant de souligner ici que les principes énoncés pour la question précédente restent valables pour celle-ci :

Principe 1 : Toute reformulation de la question posée doit se faire —si toutefois elle est nécessaire— avec la plus grande prudence.

Ici la question posée était de savoir si Margaret Thatcher pourrait prononcer la même phrase aujourd'hui, pas de savoir si ses propos étaient justifiés ou non, ou de savoir pourquoi elle les avait prononcés.

Principe 2 : La question demande à être analysée dans toute sa portée.

La citation était riche, et ouvrait sur des interrogations sur ce que signifie « *running* » (diriger/gérer) quand on parle d'un foyer et d'un pays. Le terme « *understand* » pouvait être interrogé aussi. Enfin, par sa formulation

même, la phrase de Margaret Thatcher invitait à opposer les femmes aux hommes à l'avantage des premières, ce qui peut paraître plutôt progressiste, mais aussi les femmes qui gèrent un foyer à celles qui ne le font pas, ce qui l'est beaucoup moins.

Principe 3 : La réponse proprement dite à la question posée doit rester la partie principale de cet exercice d'expression.

Comme indiqué plus haut, multiplier les exemples ne fait pas argumentation : une liste de ce qu'implique le fait d'être une « mère de famille » ne prouve rien en soi. Les exemples doivent être convoqués au service d'un raisonnement clairement exposé, afin que le lecteur puisse juger à quel point ils peuvent être considérés comme démontrant effectivement ce qu'ils entendent démontrer. Leur simple existence ne suffit pas.

3. Langue

La langue, que ce soit la langue anglaise ou celle des candidats, n'évolue pas si vite que le chapitre du rapport de l'an dernier consacré à l'ancien exercice de thème ne puisse être repris *verbatim* : « l'essentiel des points a été perdu sur des erreurs dont le jury considère qu'elles méritent d'être sanctionnées — sévèrement pour certaines — dans la mesure où elles sont commises après de longues années d'études comprenant l'enseignement de l'anglais. Il s'agit en particulier — et tout simplement — d'un manque de maîtrise du lexique courant et des règles grammaticales élémentaires, pour certaines abordées dès les premières classes du collège et sans cesse rappelées ensuite, car incontournables, tout au long de la scolarité. »

Cette année encore, et malgré le fait que les exercices ne soumettent plus à des passages obligés lexicaux/grammaticaux aussi objectivement contraignants que le faisait le thème, les copies pourraient servir de support à la constitution d'un véritable catalogue de la plupart des approximations/erreurs/fautes imaginables en anglais. Si le jury a indiqué en préambule qu'il souhaitait laisser la possibilité à « d'autres solutions pertinentes de traitement des exercices d'être expérimentées », il rappelle que l'existence de telles solutions n'est pas prouvée pour ce qui concerne la langue anglaise, et que la sagesse voudrait qu'on s'en tienne aux formes éprouvées. Dans ce domaine les expérimentations présentent des risques, qu'on peut ranger dans deux grandes catégories.

Lexique

La question du lexique est doublement importante car un déficit trop important dans ce domaine pénalisera les candidats dans leur expression comme dans leur compréhension du texte anglais. Or il est évident à la lecture des copies que certains n'ont pas correctement compris le texte de *The Economist* par manque de vocabulaire. Il s'agit certes d'un texte relativement riche, mais dont il n'est pas demandé une traduction intégrale mais la compréhension des principales informations qu'il contient, ce qui aurait dû être à la portée de tout candidat préparé à l'épreuve.

Côté expression, le manque de lexique est également criant : Les termes *an angry**, *a defaite**, *the investisment**, *the replace**, *the increasement**, *very chère**, *to rembourse**, *to promove**, *to acceed**, *rentabilitie**, *all of all**... n'existent pas. On doit tirer un enseignement constructif de ces créations : Il est que le problème ici n'est pas qu'un candidat en difficulté invente un terme ou en utilise un à mauvais escient (il lui faut bien tenter quelque chose), mais qu'il ne connaisse pas des mots d'un usage courant. Des mots/expressions aussi indispensables que *too*, *at*, *her*, *United States*, sont tout aussi mal maîtrisés : *to*, *ats**, *here*, *United Stats**...

Pour finir sur le lexique il faut souligner l'importance particulière, compte tenu des tâches demandées, du vocabulaire nécessaire à la construction du propos/l'organisation des idées : *first of all*, *however*, *on the one/the other hand*, *even though*, etc. sont des termes dont la maîtrise est particulièrement précieuse dans la mesure où leur mauvaise utilisation entravera, à la lecture, la compréhension du cheminement de l'argumentation par le correcteur.

Grammaire

Catalogue non exhaustif : *want buy**, *to reduces**, *should be defeat**, *the group is increase her prices**, *expensives drugs**... les exemples sont innombrables, et surtout portent sur des points qui ne présentent pas de difficulté particulière, comme la conjugaison au présent (*I thinks*/he don't keeps*/people doesn't**...), les comparatifs/superlatifs (*the goodest**), l'emploi de *for* et *since*, les formes verbales (*aren't can**, *we're can asking**, *will doing**, *they have don't a choice**...). Là aussi, pour rester constructif on indiquera les quelques

grands chapitres dont une maîtrise à peu près correcte permettrait d'éliminer la majorité des fautes : la détermination, la place de l'adjectif, les verbes irréguliers, la dizaine de constructions verbales possibles, les modaux, sans oublier la syntaxe, et en particulier la construction des questions, que nombre de candidats ignorent ou négligent : *How manage the healthcare system?** *But healthcare should be free for everybody?** *Does everybody should have access to free healthcare?** De telles créations, surtout lorsqu'elles prétendent avoir, en tête de copie, une valeur introductive en reformulant la question posée, ont un effet extrêmement négatif.

4. Forme

Le rapport de l'an dernier peut sur ce point aussi être repris mot pour mot. Y étaient dénoncés « écriture indéchiffrable, textes en blocs dénués de paragraphes distincts, différents exercices à peine séparés/annoncés, pages couvertes d'innombrables ratures, marques de comptage des mots gigantesques qui compliquent la lecture »... Cela reste malheureusement trop souvent vrai. Pour ce qui est du nombre de mots, ajoutons qu'il est bien précisé qu'il doit être indiqué, et — cela arrive — qu'un comptage manifestement insincère est, sans jeu de mots, un mauvais calcul.

Conclusion

Une conclusion en forme de vade-mecum, de « Ce qu'il faut retenir » :

Pendant la préparation

— Étendre/consolider son vocabulaire général, à commencer par les verbes irréguliers. Les ressources sont innombrables. Pour commencer par faire le point un site comme celui de l'*Oxford Learner's Dictionary*, par exemple, propose les listes des 3000/5000 mots formant les bases lexicales de l'anglais (« compatibles » CECRL).

— Mémoriser les principaux mots outils indispensables pour les exercices demandés, en particulier ceux qui guideront la compréhension par le lecteur de l'exposé de son raisonnement.

— S'approprier la construction des principales formes que peut prendre la phrase anglaise (et en particulier la question).

— S'approprier les principales formes verbales de la conjugaison de l'anglais, y compris engageant des auxiliaires de modalité. La plupart de ces constructions sont invariables et ont des correspondances à peu près fiables avec des formes françaises.

Pendant l'épreuve

Pour la question de compréhension :

— Lire attentivement la question pour en distinguer les termes clés et envisager ce qu'ils impliquent ;

— Ne pas s'arrêter au contenu des textes, mais voir en quoi ils se rencontrent/distinguent dans leur approche de la thématique qu'ils partagent ;

— Préparer l'organisation et le format de son propos en conséquence (pour éviter tout retour, parce qu'on n'a pas atteint le nombre de mots, sur un point qu'on avait achevé de traiter). Un brouillon est recommandé.

Pour la question d'expression :

— Lire attentivement les questions pour en distinguer les termes clés et envisager ce qu'ils impliquent (en l'occurrence cela peut aussi aider à choisir la plus favorable) ;

— Ne pas hésiter à préciser en quoi la question relève de la problématique, la « questionner » elle-même ;

— Donner la priorité aux arguments/explications/raisonnements, les exemples convoqués devant les illustrer et non les remplacer.

Dans l'intégralité de la rédaction :

— S'en tenir autant que possible aux mots/formes de la langue anglaise dont on est au moins certain de l'existence.

Cette session était la première de l'épreuve sous sa nouvelle forme et la prise de recul possible est encore limitée, mais le jury peut assurer aux futurs candidats que se préparer et composer en suivant les conseils simples prodigués ci-dessus ne pourra que se révéler payant le jour de l'épreuve.